

# Sécu : Pour créer des emplois et réaliser des économies

*par Jean-Luc Malétras Collectif CGT imagerie d'avenir  
(L'Humanité du mercredi 8 novembre 2017)*

Depuis cinq ans la CGT Thales propose d'aller à la reconquête de l'industrie médicale en France. Si les diverses actions ont suscité une certaine écoute des professionnels et institutionnels, la situation industrielle n'a guère progressé (1). Les rapports, année après année (Pipam, Cour des comptes...), confirment le retard français en équipements et les surcoûts liés, entre autres, aux achats sur étagère réalisés auprès de groupes étrangers faute d'avoir une offre française. Nous pouvons mesurer les effets de la vente des activités médicales de Thomson (CGR) en 1987 : l'emploi a été réduit, la balance commerciale en la matière est dans le rouge, la France a abandonné la production des équipements aux grands groupes étrangers (37 % du marché français appartient à General Electric). Une occasion de reconquête à saisir. Le développement du numérique conduit aujourd'hui à un changement de paradigme dans l'industrie, et notamment dans la filière dispositifs médicaux et technologies de la santé. Celle-ci n'est plus pilotée par l'électromécanique mais par l'électronique et l'informatique. Ceci représente un nouveau stade d'évolution technique et non une révolution en soi (2).

La France a un énorme potentiel reconnu internationalement mais manque d'industriels majeurs prêts à développer et exploiter ces richesses technologiques. Les programmes stratégiques et les aides financières n'ont pas modifié la situation, il n'y a toujours pas d'investisseurs en France pour assurer le développement et les grands groupes en quête de rendement financier optimal refusent le risque industriel (exemple de Thales, qui, certes, maîtrise les capteurs critiques et les sous-systèmes de traitement de l'image, mais sous-traite l'intégration dans une plateforme d'imagerie, se privant ainsi de l'essentiel de la plus-value).

Il est à noter que si le médical reste un domaine stratégique, ce qui est poussé maintenant en France, c'est l'industrie du médicament, l'installation du numérique et la recherche clinique. Il y a un renoncement sur les équipements ailleurs que dans le cadre des start-up, qui ne trouvent pas en France de structures industrielles pour développer un marché pérenne. La France finance donc à fonds perdus des start-up et les offre in fine aux grands groupes étrangers qui les pillent ou les étouffent pour tuer une concurrence potentielle ! Un gâchis encouragé par le comité stratégique de filière (CSF) industrie et technologie de santé de novembre 2016.

En ce qui concerne l'imagerie médicale (6 milliards d'euros par an à la charge de l'assurance-maladie), la Cour des comptes remarque dans son rapport 2016 que les établissements français sont souvent équipés de modèles haut de gamme polyvalents alors qu'il faudrait plutôt adapter les investissements aux besoins réels pour une meilleure répartition sur le territoire. Il y aurait donc une place pour des équipements

nouveaux, mieux ciblés parce que codéveloppés avec les praticiens et les personnels soignants, répondant aux besoins des professionnels de la santé, et porteurs d'économie en capital pour notre Sécurité sociale.

Une des caractéristiques du secteur de l'imagerie médicale est l'absence d'équipementier français de dimension mondiale. De ce fait, les entreprises françaises innovantes se retrouvent dépendantes de donneurs d'ordres étrangers. La filière compte 250 entreprises, dont 90 % de très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), avec quelques entreprises de taille intermédiaire (ETI) très innovantes, et l'ensemble ne capte que 10 % du chiffre d'affaires réalisé en France chaque année ! Il faut noter aussi une position d'excellence dans la recherche et l'existence de nombreux partenariats public-privé notamment, sous forme d'unités mixtes ou de labos communs.

De grands groupes en général, et Thales en particulier, pourraient jouer un rôle majeur en ouvrant d'une part leurs portefeuilles de brevets, notamment sur les technologies duales militaire/civil, juste retour à la nation car financé par les deniers publics, et d'autre part en aidant ces petites entreprises à développer leurs activités, et donc à la création d'emplois. Rien à attendre donc de la 8e édition du conseil stratégique des industries de santé (Csis) programmé par le gouvernement à horizon mai 2018.

Il ne s'agit pas d'attirer, mais de favoriser la reconquête industrielle d'une filière à fort taux de croissance et porteuse d'économie pour notre système de soins à partir des pépites technologiques déjà existantes ; de favoriser l'élaboration et la coréalisation d'outils et logiciels répondant aux pratiques et aspirations des personnels soignants, des outils d'assistance et non de substitution à l'homme.

L'industrie de la santé est considérée comme stratégique, car non seulement elle offre une opportunité de développement mais elle doit aussi assurer l'indépendance sanitaire de notre pays. Notre Sécurité sociale a besoin d'une industrie médicale maîtrisée sur le territoire. Le pays nécessite, comme le revendique la fédération CGT de la santé, le développement d'un réseau de centres de santé rattachés aux hôpitaux de proximité avec, rajouterons-nous, des outils permettant ce maillage et des conditions de travail et d'accueil des patients optimales.

Notre revendication d'une branche « industries médicales » dans Thales est vitale, l'État est actionnaire de cette entreprise. L'avenir de notre système de soins est étroitement lié à celui de nos capacités nationales de maîtrise technique et technologique, une maîtrise porteuse d'économie importante pour nos organismes de soins, Sécu en tête.

(1) Ce travail est consultable sur : [imageriedavenir.fr](http://imageriedavenir.fr)

(2) Revue *les Possibles*, juin 2016, Jean Lojkine et Jean-Luc Malétras.